



Consultez nos sites : <https://outils.onera.net/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>  
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

## Infos CFDT - décembre 2022



## Responsabilité Sociétale et Environnementale

Face à la crise énergétique, nous devons dès aujourd'hui réduire la consommation d'énergie pour limiter les risques de coupures de courant, réduire les coûts de la crise énergétique pour les entreprises, et maintenir les activités et les emplois.

En promouvant des plans de sobriété, le gouvernement a reconnu que les entreprises et les administrations ont un rôle décisif pour réduire les consommations d'énergie. Mais les mesures qui seront mises en œuvre ne peuvent s'appliquer de manière uniforme dans tous les secteurs, les entreprises et les administrations. **Elles ne doivent pas non plus remettre en cause le bien-être des salariés et des agents en matière d'organisation et de conditions de travail, comme de pouvoir d'achat.**

**L'élaboration et le suivi des mesures de réduction de la consommation d'énergie dans les entreprises et les administrations doivent s'appuyer sur le dialogue social** (dialogue social de proximité et recours à la négociation collective à tous les niveaux) pour construire des dynamiques efficaces et acceptables par tous.

- **Action à mettre en œuvre** : interpellier sans attendre les directions dans les entreprises et les administrations pour engager une démarche de dialogue et de négociation en faveur de la sobriété énergétique, ce que la CFDT a initié à l'ONERA.

### **Des leviers pour agir et nourrir le dialogue social :**

- **Initier une commission responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans les CSE où elle n'existe pas encore** pour travailler concrètement sur les mesures, suivre leur mise en œuvre et leurs conséquences pour les travailleurs ; Le CSE de Toulouse a mis en place cette commission sous l'impulsion de la CFDT.
- **Plans de mobilités négociés** : la négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle, la qualité de vie et les conditions de travail doit porter sur les mesures visant à améliorer la mobilité des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail. La CFDT milite depuis plusieurs années pour réduire le coût de la mobilité, inciter à l'usage de modes de transport vertueux et négocier la prise en charge des frais engagés, par exemple via le forfait mobilités durables. C'est un levier majeur qui peut jouer à la fois sur le pouvoir d'achat, la santé et les impacts environnementaux des salariés.
- Les plans de sobriété dans les entreprises entrent pleinement dans le **champ de compétences des représentants des salariés**
- **La base de données économique, sociale et environnementale (BDESE)** : Elle permet aux représentants des salariés d'identifier les principaux postes de consommation énergétique et, plus globalement, de ressources naturelles mais également d'identifier les activités à risque ou les opportunités dans le contexte de la crise énergétique et d'anticiper les conséquences sur l'emploi.
- **Bilan des émissions de gaz à effet de serre** : C'est suite à la demande des élus CFDT qu'un premier Bilan Carbone a été réalisé sur le centre de Toulouse et sera généralisé dans tous les centres en 2023. Dans tous les cas, l'ONERA est soumise à l'obligation de réaliser un BEGES tous les deux ans. Ces bilans, comme la BDESE, sont des points d'appui essentiels pour engager une démarche de transition écologique dans l'entreprise, identifier et anticiper les risques ou les opportunités sur l'emploi et les compétences.
- Les **activités sociales et culturelles** peuvent également concourir à la réduction des consommations énergétique et de l'impact environnemental. Les élus CFDT, majoritaires ou non dans leur centre respectif, ont été particulièrement engagés sur la promotion des mobilités douces (vélo, train, transports collectifs), sur une restauration collective responsable et continueront.

## **Négociations salariale plus justes**

Les élus **CFDT** militent depuis des années pour inclure dans les politiques salariales des AG avec le même montant en euros pour tous. Cette mesure est fortement redistributive vers les bas salaires qui sont les premiers à ressentir les effets de l'inflation. Pour les élus **CFDT**, c'est une mesure évidente de justice sociale et de solidarité surtout dans les périodes de flambée des prix de l'énergie et des matières premières. A l'inverse, des mesures d'augmentation en % ne font que creuser les écarts entre les hauts et bas revenus.

## **Importance des élections professionnelles**

Nous tenons à rappeler l'importance de ce scrutin non seulement sur la représentation locale dans les CSE d'établissement mais aussi dans la représentativité syndicale au niveau de l'entreprise. Si l'action locale est assez visible et concrète au quotidien pour les salariés, la représentativité des syndicats en central est toute aussi importante. Les négociations d'entreprise, lorsqu'elles aboutissent, conduisent à des changements importants pour notre bien-être au quotidien comme le télétravail (accord signé par la CFDT), la remise en route du CET, pour notre pouvoir d'achat (accords salariaux de 2020 et 2022 signés par la CFDT). Dans les négociations en cours (temps de travail, nouvelle classification de la métallurgie), les élus CFDT ont besoin de votre soutien pour continuer à défendre vos intérêts. La CFDT n'entend pas vous faire des promesses qu'elle sait intenable ; en revanche elle connaît vos revendications, les sondages sont clairs (prise en compte des heures supplémentaires actuellement non payées ou non récupérées et conservation de la souplesse). La CFDT y travaille, certes sans garantie à ce jour mais avec toute son énergie.

### **Valeurs de la **CFDT****

**Émancipation, Solidarité, Égalité, Démocratie**

**C'est à vous de choisir votre avenir.**

**Du 5 au 7 décembre, votez pour les différentes listes **CFDT** !**

- Pour un dialogue social constructif
- Pour des élus respectueux des autres et à votre écoute
- Pour de réelles avancées
- 

**Attention, cette année, le vote se fait à distance,  
WEB-Vote !**

**Vous avez du recevoir vos codes et identifiants par courrier.**

**Si ce n'est pas le cas, prenez contact dès maintenant :**

**[raphaël.azas@onera.fr](mailto:raphaël.azas@onera.fr) / [onera@almaconsultant.com](mailto:onera@almaconsultant.com)**

**ou par téléphone (24h/24) au 02.96.50.52.36**